



Le Tampon, le 18 janvier 2015

**Le Président du Tampon Tennis de Table**

Marc DUBOURDIEU

A

**Mesdames et Messieurs les adhérents  
du Tampon Tennis de Table**

**Association**

**Tampon Tennis de Table**



**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2015  
DU TAMPON TENNIS DE TABLE**

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Président

Téléphone  
02 62 57 61 58

Courriel  
tampontt@travelmad.fr

Adresse  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Site Internet  
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée  
Gymnase William Hoarau  
35 rue Charles Baudelaire  
97430 LE TAMPON



Ligue Réunionnaise  
de Tennis de Table

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) du Tampon Tennis de Table qui aura lieu le :

**DATE** : Samedi 17 janvier 2015

**LIEU** : salle de réunion, complexe sportif du 10<sup>ème</sup> Km, 97430 LE TAMPON

**HORAIRE** : 18 H 00

**ORDRES DU JOUR** :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2014
- Compte-rendu financier de l'exercice 2014
- Budget prévisionnel pour l'exercice 2015
- Ajout d'un article (numéroté 5) au Règlement intérieur sur le Contrat de Performance
- Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration, changement de fonction au sein du Conseil d'Administration
- Questions diverses (\*)

*(\*) seuls les points à l'ordre du jour étant débattus, vous êtes prié(e) de transmettre votre (vos) questions par mél. ou courrier postal au président.*

Un petit pot de l'amitié sera offert à l'ensemble des participants.

Marc DUBOURDIEU

Vous trouverez ci-dessous la Candidature au Conseil d'Administration du club et une procuration pour le vote à l'A.G.E. (cas d'empêchement par exemple).

Pour mémoire nos statuts / règlement intérieur prévoient que :

**Article 7**

*Assemblée générale ordinaire*

*Conformément à l'article 12 des statuts de l'association, l'assemblée générale ordinaire se réunit une (1) fois par an sur convocation du président.*

*Tous les membres (honneur, bienfaiteur, actif) sont autorisés à participer. Seuls les membres actifs sont autorisés à voter.*

2/2

*L'adhérent **de moins de 16 ans** sera représenté par son responsable légal. Le vote peut, à la demande d'un adhérent actif, s'effectuer par bulletin secret. Il est alors déposé dans l'urne tenue par le secrétaire de séance.*

*Chaque membre dispose d'une voix. Le représentant légal d'un ou plusieurs mineurs de moins de 16 ans dispose d'autant de voix que d'enfants, dans la limite de 3 voix.*

*Le vote par procuration est autorisé, à condition qu'un écrit signé confirme la volonté d'un membre ou d'un parent d'un adhérent mineur, d'être représenté par une personne nommément désignée. Cette personne ne peut-être extérieure à l'association.*



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TAMPON TENNIS DE TABLE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_ et actuellement adhérent(e) du Tampon Tennis de Table, désire postuler au Conseil d'Administration de l'Association.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



PROCURATION A L'A.G.E. 2015 DU TAMPON TENNIS DE TABLE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_ et adhérent(e) du Tampon Tennis de Table, ou représentant(e) légal(e) de :

\_\_\_\_\_, donne procuration à

\_\_\_\_\_ pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 du Tampon Tennis de Table.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :